

ECOLE élémentaire Louis Pasteur
Rue jean Rostand
Tel/fax : 05 56 74 94 19

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE
du 3ème trimestre de l'année scolaire 2015 / 2016

Date de la séance :

Le 30 juin 2016

Horaire de la séance :

18h à 19h30

Présents :

Enseignants :

Mme Grenier
Mme Bruné
Mme Dupart
Mme Hugues
Mme Grosland
Mme Pujos
Mme Skalli
Mr Lecomte
Mme Janson
Mme Da Silva

Délégués parents :

Mr Oustrain
Mr Desplats
Mr Martineau
Mme Le Pezron
Mr Delaunay
Mme Soccorsi
Mme Brunel

Municipalité :

Mme Gamonet (responsable des affaires
scolaires)
Mr Turby (Maire de Carbon-Blanc)
Mme Montsec (Adjointe à l'éducation)

Excusées

Mme Tremolet (DDEN)
Mme Bucelet (psychologue scolaire)

Président de séance :

Mme Grosland

Secrétaire de séance :

Mr Oustrain

I) Information aux familles

➤ Projet de réseau 2016/2020

Il doit améliorer la réussite de tous les élèves sur l'ensemble du cursus scolaire. Il est composé d'objectifs communs, d'actions par cycle articulées entre elles, d'évaluations régulières des dispositifs et des élèves, de temps de régulation pour ajuster les actions.

Il comporte un volet école, un volet école-collège et un volet collège. Il a été élaboré sur des temps de travail en équipe au sein de l'école ainsi qu'en Conseil école-collège.

Le projet de réseau s'articule autour de trois pôles : l'amélioration des résultats des élèves au regard des compétences du socle commun, la continuité des apprentissages, la vie scolaire.

Nous avons travaillé sur les deux premières priorités :

- Garantir l'acquisition du « Lire, écrire, parler » et enseigner plus explicitement les compétences que l'école requiert pour assurer la maîtrise du socle.

Objectifs : Produire quotidiennement des écrits dans toutes les disciplines, diversifier le vocabulaire, la syntaxe, l'argumentation et élaborer une progression de cycle en équipe.

- Conforter une école bienveillante et exigeante

Objectifs : Elections de délégués de classe, tutorat, médiateurs, élaboration de chartes avec la municipalité ou la Communauté de communes pour améliorer la cohérence éducative, aménagement et complémentarité des espaces hors la classe, construire un Parcours citoyen.

Travail amorcé grâce à la charte de vie existant dans l'école.

Souhait d'engager tous les partenaires : co-éducation (élèves, parents, enseignants, personnel d'animation et de cantine).

Monsieur le Maire évoque le projet de création d'un Conseil municipal des jeunes qui impliquerait des élèves de cycle 3.

➤ Effectifs 2016/2017

48 CP

44 CE1

50 CE2

52 CM1

47 CM2

= 241 élèves

➤ Sécurité : protocole PPMS

Lors du deuxième conseil d'école, nous vous avons présenté le PPMS ainsi que le bilan du premier exercice qui a eu lieu le 07/01/2016.

Deux exercices obligatoires dans l'année.

Deuxième exercice : protocole intrusion fait le 16 juin en présence de la conseillère pédagogique Mélisa Meunier.

Présenté aux enfants comme exercice en cas de séisme.

La mairie a lancé une demande de réassort pour la malette PPMS début juin.

➤ **Dispositif d'aide : réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté (rased)**

Cette année il y a eu 43 demandes d'aides pour des enfants en difficulté soit 17 %.

Mme Bucelet, la psychologue scolaire du secteur est intervenue auprès de 29 élèves soit 12 % sous différentes formes :

- des équipes éducatives
- des équipes de suivi de scolarité pour les élèves en situation de handicap
- des bilans psychologiques
- des suivis ponctuels
- des entretiens / familles

Malgré des effectifs en hausse les demandes d'aides pour des enfants en difficulté restent stables, mais les difficultés signalées par les enseignants sont plus massives et diverses (maîtrise de la langue française, difficultés sociales et familiales...)

Globalement Mme Bucelet travaille 2 demi journées sur l'école, elle intervient seule sur toutes les écoles de Carbon-Blanc.

➤ **Coopérative scolaire**

La kermesse nous a permis de dégager un bénéfice de 1136 €.

Les dépenses des sorties de classe s'élèvent à 4880 € et celles des projets de classes à 731€.

➤ **Enseignement moral et civique**

Les programmes sont nationaux et obligatoires pour tous les professeurs et tous les élèves. Les compétences attendues des élèves sont fixées par cycle :

Cycle 1 : cycle d'apprentissages premiers (petite, moyenne et grande sections de maternelle)

Cycle 2 : cycle des apprentissages fondamentaux (CP, CE1 et CE2)

Cycle 3 : cycle de consolidation (CM1, CM2 et sixième)

Cycle 4 : cycle des approfondissements (cinquième, quatrième et troisième)

L'enseignement moral et civique (EMC) a pour objectif d'associer dans un même mouvement la formation du futur citoyen et la formation de sa raison critique. Ainsi l'élève acquiert une conscience morale lui permettant de comprendre, de respecter et de partager des valeurs humanistes de solidarité, de respect et de responsabilité.

Les programmes comprennent 4 axes majeurs :

- La sensibilité : soi et les autres
- Le droit et la règle : des principes pour vivre avec les autres
- Le jugement : penser par soi-même et avec les autres
- L'engagement : agir individuellement et collectivement

Ces compétences font l'objet de progressions communes par cycle et feront partie intégrante du projet d'école 2016/2020.

➤ **Enseignement obligatoire : piscine**

La réunion bilan natation pour l'année scolaire écoulée a eu lieu le 23 juin. Le bilan est positif dans l'ensemble.

Les maîtres-nageurs expliquent qu'il est préférable que les groupes n'alternent pas entre les MNS et les enseignants.

Les MNS devraient prendre les non-nageurs.

Nous souhaitons rappeler que cet enseignement fait partie des programmes au même titre que les autres disciplines. Par conséquent, il est obligatoire (Bulletin officiel n°28 du 14 juillet 2011).

II) Fonctionnement de l'école

➤ **Dotation en équipement**

Il est prévu 2 vidéoprojecteurs (système e-beam).

Selon Mme l'Inspectrice, il serait bien que nous disposions de 2 ou 3 postes par classe. Mr le Maire nous informe que les dotations auront plutôt lieu en 2017.

III) Climat scolaire

➤ **Organisation des récréations**

Elle entre dans le cadre du projet d'école. Les élèves seront au coeur des concertations. Nous partirons d'un état des lieux début septembre, pour élire des délégués de classe qui participeront à des conseils d'élèves. Les enseignants, les personnels d'animation et de cantine et les parents seront co-acteurs du projet.

Nous travaillerons sur la création des espaces, les règles de vie, les sanctions. Nous nous appuyerons sur le travail effectué sur la Charte de vie de l'école.

IV) Vie scolaire

➤ **Maintien en température des repas**

Mme Gamonet affirme que les repas sont servis à la bonne température. Il se peut toutefois que le plat refroidisse le temps que l'élève s'installe à table et prenne son entrée.

➤ **Bilan des temps d'activités périscolaires (TAP)**

Le bilan des TAP sera fait durant l'été et sera présenté dès la rentrée.

➤ **Équipe d'animation à la rentrée 2016**

Les équipes sont en cours de finalisation. 13 animateurs sur 19 restent.

➤ **Entretien de la cour**

La zone autour du portail où les CP se rangent ainsi que les escaliers sont très sales. Il faudrait que les dames de service effectuent un nettoyage très régulier.

Mr le Maire va donner des instructions aux équipes municipales.

➤ **Stationnement du bus scolaire**

Les trottoirs aux abords de l'école sont encombrés et gênent considérablement le passage des bus scolaires. Le projet urbain de septembre 2016 comprendra une mutation des équipements et une offre plus adaptée.

➤ **Installation de ralentisseurs**

Mr Turby nous indique que l'installation de ralentisseurs aux abords de l'école est prévue.

Signatures des représentants des parents d'élèves :

Signatures des enseignants :